Rapport public Parcoursup session 2025

CFA en élevage - Certificat de Spécialisation Agricole - Conduite de l'élevage porcin - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

CFA en élevage - Certificat de Spécialisation Agricole - Conduite de l'élevage porcin - en apprentissage (28076)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFA en élevage - Certificat de Spécialisation Agricole - Conduite de l'élevage porcin - en apprentissage (28076)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	7	1

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Parcours scolaire	Le candidat doit être titulaire ou en cours d'obtention d'un des diplômes figurant sur l'arrêté de création du CS : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000038881008?r=enJYzPITsS	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Savoir-faire	Une 1ère approche de l'élevage porcin, par exemple à travers des stages, est un plus.	Important
Savoir-être	Savoir-être	Le civisme et la ponctualité sont des atouts essentiels à la réussite d'une formation en apprentissage.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	La cohérence entre le projet professionnel et la formation demandée est un élément important.	Très important
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Ouverture d'esprit	Les engagements et activités permettent de mieux cerner le candidat.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Le candidat doit être titulaire ou en cours d'obtention d'un des diplômes figurant sur l'arrêté de création du CS : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000038881008?r=enJYzPITsS

Les modalités d'examen des voeux

Toutes les candidatures sont examinées par la personne en charge du recrutement, accompagnée par des formateurs de la formation concernée.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n’a été mis en œuvre par la commission d’examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Toutes les rubrique du dossier parcoursup comptent, veillez à bien tout rempli.
Pensez à surveiller les dates de journées portes ouvertes sur notre site internet.

Signature :
Amédée HARDY,
Chef d'établissement de l'établissement CFA en élevage